

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 331 /PR

portant nominations au Tribunal  
Militaire d'Exception.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;

VU le décret n°147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement;

VU l'Ordonnance n°46/PR du 6 Septembre 1966 instituant un Tribunal Militaire d'Exception;

VU le décret n°388/PR du 11 Octobre 1966 portant désignation des membres du Tribunal Militaire d'Exception;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

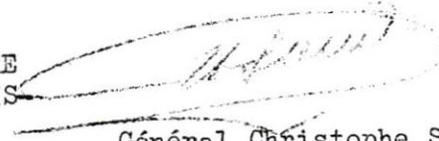
ARTICLE 1er.- Le Capitaine RODRIGUEZ et le Capitaine ZOUMAROU sont nommés assesseurs au Tribunal Militaire d'Exception en remplacement de l'Intendant CHASME et du Capitaine KERREKOU.

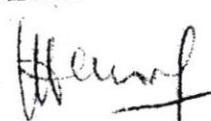
ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.-

Par le Président de la  
République

Fait à COTONOU, le 26 Septembre 1967

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE  
DE LA JUSTICE ET DE LA LEGIS-  
LATION

  
Général Christophe SOGLO -

  
G. GBENOU -

AMPLIATIONS :

PR	6
MJL	15
CS	6
SGG	4
Ministères	10
Intéressés	4
EM-FAD	4
Cab.Mil.	2
IAA	1
Gde.Chanc.	1
TOT	1